



PLOUF 92 : Et si la Seine sortait de son lit ?
Jeudi 6 et vendredi 7 novembre 2014
Espace Grésillons, Gennevilliers

En juin dernier, la Préfecture de police, en partenariat avec la Mairie de Paris et le Rectorat de l'Académie de Paris, ont organisé sur les berges de Seine une action de communication événementielle baptisée « PLOUF 75 ». Cet événement visait à donner une information scientifique et pratique sur la crue de la Seine et ses conséquences.

Des ateliers ont été organisés pour sensibiliser des classes d'établissements scolaires parisiens et leurs parents au risque inondation. Les jeunes enfants, très réceptifs à leur environnement, constituent en effet un bon relais de prévention au sein de leur famille.

« PLOUF 92 » est la déclinaison dans les Hauts-de-Seine de cette opération. En cas de crue, les habitants de la boucle nord seraient particulièrement touchés c'est pourquoi la ville de Gennevilliers a souhaité accueillir cette manifestation.

Les élèves de CM1 et CM2 qui prendront part aux ateliers sont donc directement concernés par le risque inondation.

« PLOUF 92 » se déroulera à l'espace Grésillons jeudi 6 et vendredi 7 novembre de 9h-11h et 13h45-15h45.

Sept ateliers seront animés par la ville de Gennevilliers, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), l'institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFORME), des partenaires associatifs (Croix-Rouge, Protection civile et Ordre de Malte). Les thèmes abordés seront la prévision des crues, le secourisme, l'hébergement d'urgence, etc.



Les enfants seront accompagnés par la tortue Arlette, le reine de l'alerte tout au long de leur visite. En effet, la tortue représente l'animal résilient, c'est-à-dire celui qui se protège. Nul doute qu'elle saura guider au mieux les élèves dans leur parcours à la découverte de la crue.

Un passeport sera remis à chaque enfant pour qu'il note les messages clés délivrés par les animateurs sur chaque atelier.



PLOUF 92 : Et si la Seine sortait de son lit ?

Détails des ateliers

"Zone d'accueil"

La ville de Gennevilliers présente une exposition sur la crue de 1910. Les enfants réaliseront une affiche via une application en ligne animé par l'IFFORME et la ville de Gennevilliers

"Je vis en zone inondable"

Les élèves aménageront sur une maquette un territoire soumis au risque d'inondation pour comprendre quels sont les paramètres qui favorisent les inondations : les précipitations ? La topographie ? L'aménagement du territoire ? Atelier animé par la DRIEE et l'IFFORME.

"Mime-moi l'inondation"

Diffusion d'une vidéo où un mime raconte une histoire. Qu'exprime l'acteur ? De quoi s'agit-il ? Atelier animé par les bénévoles de la Croix-Rouge Française.

"Je fais ma valise"

Que dois-je emporter dans ma valise dans l'urgence ? De quoi a-t-on besoin dans un kit de survie ? Les jeunes et les moins jeunes devront choisir parmi plusieurs objets de leur quotidien et déterminer l'essentiel. Atelier animé par les bénévoles de la Protection civile.

"Être hébergé en urgence"

Pôle organisé et animé par la Ville de Gennevilliers. Comment identifier et enregistrer, accueillir les personnes, victimes des inondations qui se présenteront pour être hébergées ? Avec quel matériel constitue-t-on cette zone d'accueil ? Les visiteurs découvriront la reconstitution d'un centre d'hébergement d'urgence.

"De retour chez moi"

Après l'inondation, quand on revient à la maison, l'eau a peut-être tout imprégné : les matériaux, les réseaux (électricité, eau potable), les denrées (placards réfrigérateur...), les sanitaires... Est-ce que je peux encore accéder à mon logement ? Dans quelles conditions ? Atelier animé par les bénévoles de l'Ordre de Malte.



Risque inondation : comment l'Etat se prépare au risque inondation dans les Hauts-de-Seine

Le principal risque naturel susceptible d'affecter l'Ile-de-France est celui d'une crue exceptionnelle. Dans le cas d'une crue similaire à celle de 1910, 18 des 36 communes des Hauts-de-Seine seraient directement touchées. Le département aurait alors à gérer simultanément de nombreuses problématiques : coupures d'électricité, évacuations d'hôpitaux, fermetures des routes, des transports en commun...

Afin de se préparer au mieux à ce risque, le préfet des Hauts-de-Seine a lancé en juin 2013 une mise à jour générale du plan départemental ORSEC inondations avec l'ensemble des partenaires concernés.

L'objectif de ce plan est de s'assurer d'une part qu'en cas de crue de la Seine, les effets soient limités pendant la crise (protection et sauvegarde de la population, perturbations limitées des réseaux, de l'activité économique...) et de préparer d'autre part un retour à la normale le plus rapide possible après la crise.

Ce nouveau dispositif a été testé les 25, 26 et 27 novembre 2013 à l'occasion d'un exercice de grande ampleur réunissant plus de 150 personnes. Cet exercice a permis de mettre en pratique le schéma d'organisation de gestion de crise de l'Etat prévue par la nouvelle disposition ORSEC et de tester sa collaboration avec les acteurs impliqués (collectivités, grands opérateurs..).

Le préfet a approuvé définitivement ce nouveau plan opérationnel en février 2014 confirmant ainsi l'engrangement du département en matière de préparation.

La préfecture a également souhaité sensibiliser le grand public et faire connaître l'action de l'Etat grâce à des outils de communication :

- Une vidéo pédagogique a été réalisée avec le concours de la délégation à l'information et à la communication du ministère de l'Intérieur. Véritable plongée au cœur du Centre opérationnel départemental (COD) en action, cette vidéo permet d'identifier les différents acteurs impliqués ainsi que le rôle de chacun dans la gestion de la crise. Enfin, elle montre concrètement les risques encourus par le département dans l'éventualité d'une crue de la Seine.

https://www.youtube.com/watch?v=hD8KyHy5qJk&list=UUR_DeLubtblwd-16AT3eUow

Contact : Service départemental de la Communication interministérielle

Julie De Carlini – Aurélie Portet

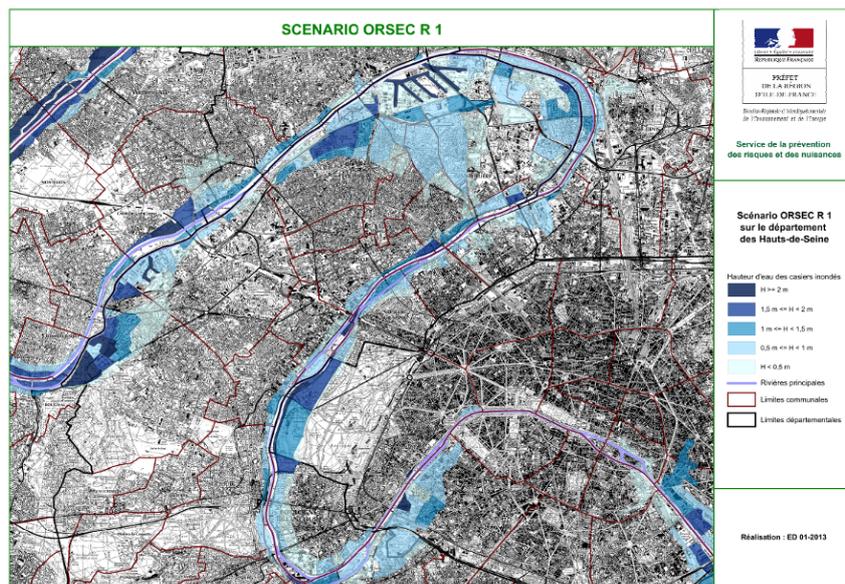
01.40.97.22.60 – pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr



- Une brochure "Le risque inondation, comment s'en protéger" ? destinée au grand public et réalisée par le Secrétariat Général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris. L'objectif est d'aider la population à se préparer avant, pendant et après la crue.

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/inondations/Gestion-d-une-crise-inondation-dans-les-Hauts-de-Seine/Risque-inondation_92_2014

- Elle met à présent en place une action pédagogique « PLOUF 92 : Et si la Seine sortait de son lit » à destination des scolaires les 6 et 7 novembre prochains. Cette opération à destination des enfants vivant en zone inondable les sensibilisera au risque de crue et à ses conséquences.



Contact : Service départemental de la Communication interministérielle
Julie De Carlini – Aurélie Portet
01.40.97.22.60 – pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr



LA CRUE DE LA SEINE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Caractéristiques de la crue en Ile-de-France :

- Crue majeure : 6 m (à l'échelle du pont d'Austerlitz)
- Crue exceptionnelle : 7 m et plus (référence 1910 : 8.62 m)
- Période propice : novembre à avril
- Périodes d'occurrence des précédentes crues notables : décembre à février
- Conditions : pluies abondantes sur le bassin versant
- Facteurs aggravants : Cumul pluies sur les derniers mois
 - Grand froid (saturation des sols)
 - Elévation du niveau des nappes
 - Concomitance des pointes de crues

La prévision des crues :

- Crue majeure : prévisible 3 jours à l'avance
- Vitesse de montée de 50 cm / jour
- 10 à 15 jours nécessaires pour la montée en puissance de la crue
- Environ 15 jours de décrue
- Bulletin vigilance 2 fois par jour (10h / 16h) de la part du Service Prévision Crues (SPC)
- Prévision à 24, 48 et 72 heures

Le risque inondation dans les Hauts-de-Seine :

- Débordement direct ou indirect (remontée d'eau, infiltration) de la Seine
- Cinétique lente et prévisible
- Impacts dans le 92 à partir de 5,50 – 6 m (à l'échelle du pont d'Austerlitz)
- les 36 communes des Hauts-de-Seine directement ou indirectement impactées
- 600 000 personnes privées d'électricité
- plusieurs milliards d'euros de dégâts
- des centaines d'établissements publics touchés (établissements scolaire, hôpitaux...)